



L'accueil des réfugiés huguenots et la liberté de culte

A partir de 1600, la ville nouvelle de Hanau est créée à côté de la vieille ville, protégée comme elle par des fortifications modernes.

Avec le soutien du prince protestant, le comte Philippe Louis II de Hanau-Münzenberg (1576-1612), deux communautés huguenotes persécutées aux Pays-Bas et en Belgique, alors sous domination espagnole, s'y réfugient.

Elles peuvent, dans leurs propres lieux de culte, célébrer Dieu dans leurs propres langues. Elles jouissent de larges franchises économiques, d'une administration autonome et de charges fiscales très légères. Leur principal point commun : le calvinisme.

Ces réfugiés huguenots sont de langue flamande ; d'autres, de langue française.

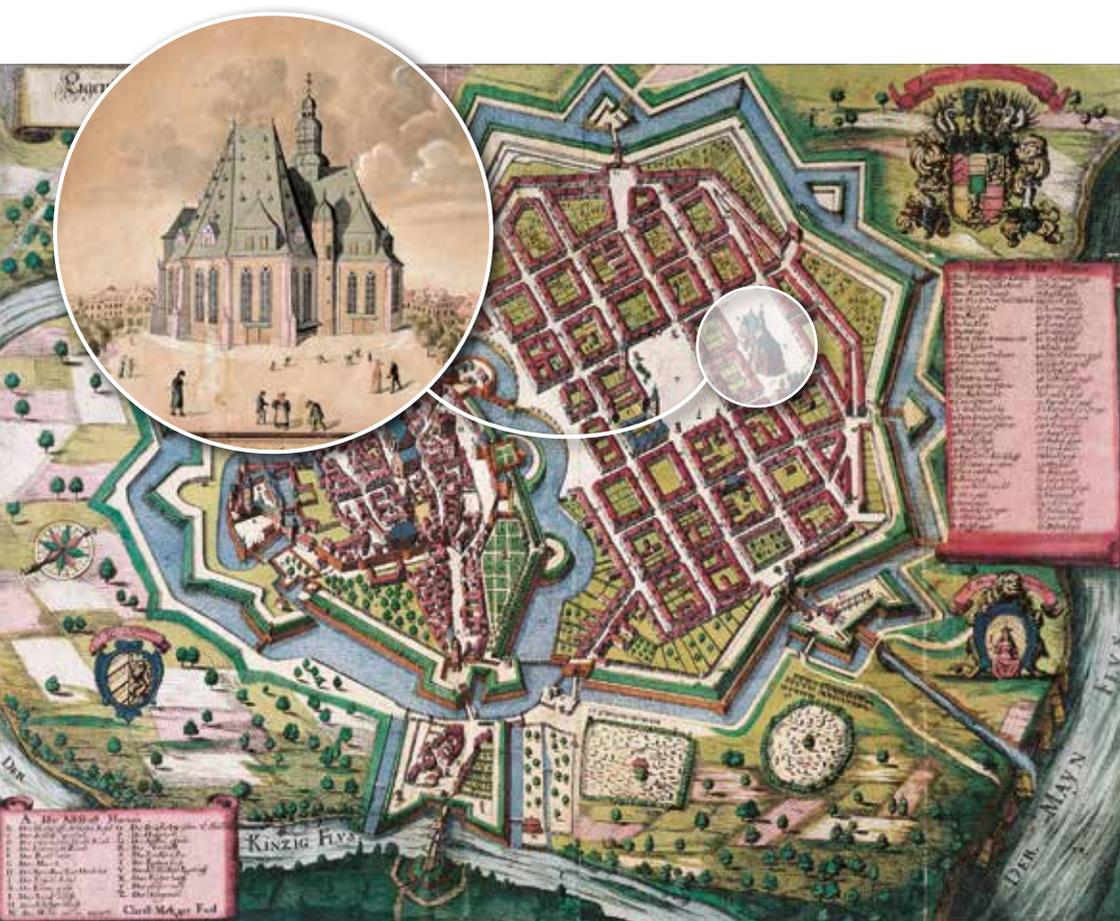
Un apport décisif à l'essor économique de la ville

Marchands, artisans, entrepreneurs et ouvriers qualifiés, ils apportent des capitaux et leur sens de l'innovation. Leurs nombreuses corporations, adeptes de la liberté d'entreprendre, contribuent au décollage économique de Hanau.

Le succès de cette ville nouvelle est dû à ses habitants francophones et néerlandophones, fondateurs de deux communautés réformées.



Leur temple est un symbole frappant de cette Eglise double, mais unie : les deux lieux de culte sont reliés par un corps de bâtiment commun, qui abrite notamment la sacristie. C'est ici que le père de Louis, le pasteur Paul Appia, exerce son ministère en langue française de 1811 à 1819.



« Le temple français de Hanau, vu du sud » par Friedrich Cornicelius, vers 1830. Depuis des dizaines de générations, c'est ici que prêchent des pasteurs calvinistes, en français et en flamand.